

<https://www.pressegauche.org/Premiere-manifestation-montrealaise-des-tutrices-et-tuteurs-de-la-TELUQ-e>
[n](#)



Première manifestation montréalaise des tutrices et tuteurs de la TÉLUQ en grève générale illimitée



(FNEEQ-CSN)

Date de mise en ligne : vendredi 8 février 2019

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 8 févr. 2019 - Les enseignantes et les enseignants à distance de l'Université TÉLUQ se déplacent aujourd'hui devant son édifice de Montréal pour que la direction mette un visage sur celles et ceux qu'elle a conduits à la grève générale illimitée, déclenchée le 28 janvier. Des membres des syndicats de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) sont venus en appui en raison de la menace que fait peser la restructuration de la TÉLUQ sur la qualité de la formation à distance.

Depuis deux ans, la TÉLUQ a entamé une restructuration sans convenir avec les tutrices et tuteurs de la mise en valeur de leur expérience au sein des changements organisationnels. Le syndicat le conteste juridiquement au Tribunal administratif du travail, mais espère plutôt une entente négociée. La restructuration menace les emplois très qualifiés des tutrices et des tuteurs. La TÉLUQ balaie du revers de la main leur ancienneté moyenne de 14 ans dans l'institution en les remplaçant par une nouvelle catégorie d'emploi plus précaire, les « professeurs sous contrat ». Sous couvert de rapprocher le corps professoral des étudiantes et des étudiants, l'université conclut des contrats d'un an ou deux avec de nouvelles personnes devant se consacrer majoritairement à l'encadrement, ce qui était depuis 1972 l'apanage du corps d'emploi des tutrices et des tuteurs.

Au-delà de la perte de leurs emplois, les tutrices et les tuteurs s'inquiètent de l'avenir de leur institution. La TÉLUQ les remplace par de nouvelles personnes contractuelles, mais sans un plan d'affaires qui permettrait d'offrir la même qualité de service aux étudiantes et aux étudiants. « Pourquoi la TÉLUQ a-t-elle omis d'intégrer le corps d'emploi directement concerné dans cette réorganisation de l'encadrement ? C'est difficile d'y voir une autre raison que de se donner les coudées franches pour diminuer le temps d'encadrement par étudiant, qui était balisé par notre convention collective. La TÉLUQ demande ainsi aux nouvelles personnes embauchées de consacrer trois fois moins de temps de suivi par étudiant. C'est ce qui nous fait craindre à une manoeuvre pour rentabiliser le service à la population étudiante », précise Nancy Turgeon, présidente du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université - CSN.

La FNEEQ s'indigne que la TÉLUQ mettent à l'écart les tutrices et les tuteurs dont on exige généralement d'eux au moins une maîtrise et une expérience dans leur domaine de spécialisation. « Pourquoi embaucher de nouvelles personnes à qui on ne demande ni d'être plus qualifiées que les tuteurs, ni d'avoir une expérience comparable, pour faire faire leur travail ? Pourquoi ne pas utiliser l'expertise des employés déjà en place, si la TÉLUQ souhaite que les personnes qui fassent l'encadrement puissent aussi réviser ou créer des cours ? », s'interroge Richard Bousquet, vice-président du regroupement université de la FNEEQ-CSN. « Les syndicats de chargées et de chargés de cours sont présents aussi, car ils craignent que d'autres universités s'inspirent d'une telle mise à l'écart de leurs collègues pour attaquer leur propre statut d'emploi », poursuit-il.

Au Conseil central du Montréal Métropolitain (CCMM-CSN), on déplore que la TÉLUQ laisse s'envenimer un conflit de travail mettant en péril la poursuite des cours de milliers d'étudiantes et d'étudiants. « Nous sommes ici aujourd'hui aux côtés de ces travailleuses et de ces travailleurs pour dénoncer ce projet insensé, qui non seulement nuit à la qualité de la formation, mais contrevient aux normes de respect minimales auxquelles on s'attend d'une université face à ses enseignantes et ses enseignants d'expérience », soutient Bertrand Guibord, 2e vice-président responsable du dossier de l'éducation du CCMM-CSN.